



Formation Sauveteur Secouriste du Travail

Public concerné

Tous salariés d'entreprise

Prérequis

Néant

Adaptation au public

Une évaluation de l'hétérogénéité du groupe sera réalisée en ouverture de formation. Nos méthodes pédagogiques permettent ensuite, dans la limite des prérequis, de s'adapter et d'individualiser les enseignements.

Objectifs généraux

Intervenir efficacement face à une situation d'accident et dans le respect des procédures fixées par l'entreprise en matière de prévention. Identifier et contribuer aux problématiques liées à la prévention des risques en entreprise.

Durée de l'action

14 heures

Nombre de participants maximum par actions

10 stagiaires maximum

Qualification des intervenants

Formateur SST rattaché à un organisme de formation habilité

Méthode pédagogique

Face à face pédagogique permettant la transmission de connaissances théoriques et mise en œuvre d'ateliers pratiques liés au secourisme du travail. Mise en œuvre de manipulations sur mannequins d'entraînement. Support formateur vidéo-projeté.

Moyens pédagogiques et techniques

Cours vidéo projeté – Moyens matériels afférent à la situation de secourisme – Situation de travail reconstituée

Encadrement pédagogique

Encadrement de la formation (planification, suivi en cours de réalisation, suivi qualitatif post formation) effectué par le responsable pédagogique et technique.

Evaluation et suivi pédagogique

Evaluation individuelle continue et finale. Evaluation faite conformément au référentiel de formation SST défini par l'INRS et retranscrit sur une « Fiche individuelle de suivi et d'évaluation du SST. »

Sanction pédagogique

Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail



Contenu

THEME 1 : SE SITUER EN TANT QUE SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL DANS SON ENTREPRISE

- Identifier son rôle en tant que secouriste
- Identifier son rôle en tant que « préventeur » dans son entreprise

THEME 2 : LA CONDUITE A TENIR EN CAS D'ACCIDENT : PROTEGER, EXAMINER, FAIRE ALERTER, SECOURIR

1. RECHERCHER LES RISQUES PERSISTANTS POUR PROTEGER

- Connaître l'alerte aux populations
- Reconnaître, sans s'exposer lui-même, les dangers persistants éventuels qui menacent la victime de l'accident et/ou son environnement.
- Supprimer ou isoler le danger ou soustraire la victime au danger sans s'exposer lui-même.

2. EXAMINER LA VICTIME ET FAIRE ALERTER

- Examiner la(les) victime(s) avant et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir.
- Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise.

3. SECOURIR

- Effectuer l'action (succession de gestes) appropriée à l'état de la (des) victimes(s).

4. SITUATION INHERENTES AUX RISQUES SPECIFIQUES (CHAPITRE TRAITE SI BESOIN EVENTUEL)

- Contenu variable défini selon l'avis du médecin du travail

THEME 3 : APPLICATION DE SES COMPETENCES DE SST A LA PREVENTION DANS SON ENTREPRISE

1. DE PROTEGER A PREVENIR

- Repérer les dangers dans une situation de travail
- Supprimer ou faire supprimer des dangers dans une situation de travail, dans la limite de son champ de compétence, de son autonomie et dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention.

2. DE FAIRE ALERTER A INFORMER

- Informer son responsable hiérarchique et/ou la (les) personne(s) chargée(s) de prévention dans l'entreprise ou l'établissement, de la / des situation(s) dangereuse(s) repérée(s).